51e Année - No 3613 - Le No 0.30 c. PARAIT LE SAMEDI 28 Janvier 1939.

SISTERON-JOURNAL

REPUBLICAIN DE GAUCHE

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
payables d'avance

Basses-Alpes et départements limitrophes ..... 14 francs.
Autres départements ..... 16 francs.
Etranger ..... 25 francs.

On s'abonne dans tous les Bureaux de — Poste —

Administration et Rédaction : 25, Rue Droite, 25, SISTERON
Téléphone 1.48. R. C. Sisteron 117. C. C. P. Marseille 156-36.

Fondateur : A. TURIN — Directeur : M. PASCAL-LIEUTIER

Les annonces sont reçues à l'AGENCE HAVAS, 62, Rue de Richelieu (2e) à l'Agence de Publicité CHIMOT, 3, Rue d'Ambroise, PARIS (2e) et au Bureau du Journal

— Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus —

ANNONCES

Judiciaires (la ligne) 2,15
Réclames (la ligne) 1,50
Commerciales (la ligne) 1,50

Pour les grandes annonces et les annonces répétées, on traite de gré à gré.

PAIX OU GUERRE ?

Les démocraties sont attaquées de toutes parts. L'Angleterre est honnie dans tous les discours d'Hitler, la France est insultée dans tous les journaux transalpins et dans les homélies dominicales de Mussolini.

Une riposte un peu vive d'un amour-propre exaspéré et nous serons tombés dans le panneau qui nous est tendu par les dictateurs. Non, il faut que les démocraties gardent leur sang-froid, leur modération, en raisonnant sur le ton le plus posé afin de ne pas fournir le « prétexte » aux dictateurs de troubler la paix en prouvant à leur peuple que le conflit leur a été imposé.

Il ne faut pas que la réaction aux attaques odieuses de nos voisins nous amène à penser qu'il est parfaitement inutile de rechercher un terrain d'entente entre démocraties et Etats totalitaires. La guerre devenant dans ce cas inévitable, il serait alors nécessaire de diriger les peuples vers une fin inéluctable, ne pas affaiblir leur moral en laissant croire au maintien possible de la paix, tendre à l'extrême l'effort d'armement.

Eh bien non, nous ne voulons pas, nous ne pouvons pas nous résigner à ce raisonnement. Nous croyons que la guerre est la solution la plus stupide qui soit. Un terrain d'entente étant toujours possible entre les hommes, il n'y a pas de raison qu'il ne soit pas trouvé entre Etats Démocratiques et les Dictateurs.

Heureusement d'ailleurs, il faut compter avec les peuples dont le désir de paix est au moins égal à l'appétit de conquête de leurs dirigeants. Les peuples qui seraient les victimes de la guerre où sombreraient les biens matériels et spirituels dont ils disposent refusent notamment de se laisser entrainer à la guerre au nom de la paix future. Dans les démocraties, et avec ce bon sens populaire qui réagit contre le mensonge, les masses ne comprennent pas que la démocratie qu'ils considèrent comme un régime politique et social supérieur aux dictateurs, serait cependant en tel état d'infériorité que le temps les condamnerait fatalement à céder aux dictatures. Il est curieux, d'autre part, de constater que ceux qui croient à l'incompatibilité de la coexistence des démocraties et des dictatures n'acceptent pas l'expérience d'une paix prolongée pour départager la vitalité des régimes rivaux, et préfèrent l'épreuve de la guerre.

Vouloir la paix, c'est s'incliner devant la volonté populaire et n'est pas là, la fonction même des démocrates qui représentent la nation.

A. WEINSTOCK,
Avocat à la Cour.

Les Grands Sisteronnais

Sisteron peut revendiquer deux gloires littéraires majeures et qui resteront dans l'histoire: Paul Arène et Han Ryner.

Je sais bien que Henry Ner n'est pas né sur les bords de Durance, mais c'est en Provence, et dans notre vieille belle et chère cité qu'il débuta dans les lettres et l'on peut dire dans la vie. Ami de Paul Arène et son admirateur fervent, il garda pour Sisteron ses préférences, il le considéra comme son pays d'adoption. C'est pourquoi nous nous honnorons à l'adopter, à le tenir pour l'un des meilleurs des nôtres. Nous avons droit et raison de nous en enorgueillir ; l'avenir, toujours davantage, légitimera notre fierté.

Avant de venir enseigner à notre Collège, Ner fut écolier à Forcalquier, étudiant à Aix-en-Provence. Il se maria chez nous, y montra de l'héroïsme aux Omergues, durant le terrible choléra de 1884. C'est à Sisteron que depuis 1901, date de notre rencontre à Paris, nous nous retrouvions aux vacances, pour aller ensemble, chaque jour, nous étourdir de ces merveilleux environs, ignorés et mésestimés des Sisteronnais.

Han Ryner (ainsi restera-t-il dans le perenne souvenir, celui qui consacre seul la valeur), dédaigna la gloriole, il méprisait le battage et plus encore l'écrivain fabricant d'une denrée à vendre par réclame. Les arrivistes motivaient son dédaigneux sourire ; il les laissait tripoter du sable à dorure de clinquant, lui batissait avec le granit de la pensée et le ciment du talent. Il savait, ce qui ne reste plus le lot que de quelques-uns. Car savoir, c'est apprendre et apprendre exige un labeur constant et passionné.

Notre ami se voulut de tous les temps par la fréquentation de ceux qui rayonnèrent par l'esprit dans tous les siècles.

Il se comportait de même aise avec les philosophes de l'antiquité comme avec les véritables écrivains de chaque époque, y comprise la nôtre. Sa conversation révèlait sa vaste culture et l'on doit admirer qu'au lieu de s'assimiler pour avoir des modèles, il y décèle et développe sa personnalité. Lui s'instruit passionnément pour s'évader ; il acquiert toujours plus d'indépendance avec plus d'érudition sériée, réfléchie, méditée.

D'où l'étonnante variété de son œuvre de philosophe, d'artiste en pure langue, de critique, d'esthéticien, d'historien, se refusant à faire de l'histoire et y réussissant mieux que tous les commentateurs de faits ou de gestes.

Je ne dis pas que tous ses livres soient des chefs-d'œuvre, mais j'affirme que tous sont signés par un maître, que tous possèdent, ce qui manque tant aux confectionneurs de bouquins maintenant, l'originalité, l'invention, la vraie.

Vous êtes surpris de cette juste louange à celui qui fuyait les applaudissements, dans le noble sentiment de se suffire à lui-même ? Vous dites qu'il ne fut pas de l'Académie, que la grande presse, celle si petite, en réalité, par pauvreté de matière, ne jeta pas son nom à tous les vents, sa vie durant, pour l'ensevelir tout à fait, après une notice nécrologique ?

Mais, voilà précisément le signe de la notoriété, ce silence ne favorise que les éphémères parodeurs. Si vous en doutez, prenez listes des Quarante ou seulement celle des Prix Goncourt et autres lauréats ? Que reste-t-il du tapage autour de ces célébrités d'une heure ?

A l'encontre de ces oublis, la mémoire de Han Ryner demeure et grandit. Je n'en veux pour preuve que la récente commémoration de son anniversaire, par les soins d'un groupement littéraire de jeunes. Il y avait là plusieurs centaines de personnes de tous âges, de toutes conditions, venues pour acclamer un être d'exception, une des grandes figures de notre temps.

Autre argument que la réédition des œuvres introuvables en librairie et l'édition des inédits. Depuis la mort de notre philosophe, soit du 6 Janvier 1938 au 6 Janvier 1939, deux œuvres posthumes : *La Beauté*, légende dramatique en quatre actes avec une magistrale préface de Gérard de Lacaze-Duthiers, sur l'initiative des Amis de Han Ryner et *Amant ou Tyran* ?, au pieux zèle de Georgette Ryner et de son mari L. Simon, dont on ne saurait trop citer en exemple ce culte agissant pour leur père. Par eux, d'autres manuscrits verront le jour ; l'infatigable travailleur ayant laissé de quoi garnir un nouveau rayon à sa bibliothèque.

Il existe désormais une philosophie rynérienne, affirmation de l'individu, se réalisant, hors et au-dessus du troupeau pour harmoniser une société seule digne de ce nom. « Je me détourne avec dégoût, lit-on dans *La Beauté*, de ce fou à mille têtes et je n'éprouve aucun besoin de connaître le détail de son délire... » Ce fou, vous l'avez deviné, c'est le barbare actuel, avec son erreur du nombre, sa satisfaction du conglomérat informe, sa soif de déperée et son épouvantable résignation à suivre et exalter les mauvais bergers.

De Lacaze-Duthiers, résumant la pensée de Han Ryner, pour ce drame, écrit : « La beauté, c'est de s'être conquis soi-même au sens des nécessités de la vie... » Il faut défendre son moi contre le social, en se servant dans cette besogne du social lui-même... Telle est cette œuvre d'une profonde richesse intérieure jointe à la richesse d'une forme harmonique et pure. »

Tout a été, dans notre penseur, élévation et enseignement, tout le situe à part et très haut ; il a l'âme de notre montagne montant, s'épanouissant en plein radieux soleil.

Emile ROUX-PARASSAC.

Collège Paul Arène Sisteron

L'Association des Parents d'Elèves est créée. Une trentaine de familles étaient représentées à la première réunion, qui fut l'occasion d'une manifestation de mutuelle sympathie. De nouvelles adhésions seront toujours accueillies avec plaisir et enregistrées par le Bureau. Ont été désignés à l'unanimité : Président : Maître Buès, Notaire ; Vice-Président : M. Audric, Ingénieur ; Secrétaire : M. Pary, Chef de Gare.

Une telle association, qui souligne la cordiale collaboration entre l'Administration du Collège et les parents, ne peut avoir qu'une très heureuse influence sur le développement de la prospérité et du renom de l'Etablissement, ce dont les enfants seront toujours en dernier lieu, les bénéficiaires.

⁂

M. le Principal invite cordialement les *Anciens Elèves* du Collège Paul Arène, à la première réunion qui aura lieu, Mardi 31 Janvier, à 20 heures 30, à son Bureau, en vue de mettre sur pied les bases d'une organisation de l'*Association des Anciens Elèves*, dont l'action peut être si efficace et le rôle si important, dans de nombreuses circonstances, en particulier lorsque l'existence de l'Etablissement est menacée.

Nouvelle Règlementation de la Loterie Nationale

Le *Journal Officiel* du 18 Janvier publie un nouveau règlement de la Loterie Nationale applicable à partir de la quatrième tranche 1939.

Ce règlement porte principalement sur une nouvelle répartition des lots dont le total atteindra 90 millions.

Les gagnants auront à se partager les 170.597 lots suivants :

1 lot de 5.000.000 de francs.
4 lots de 1.000.000 de francs.
6 lots de 500.000 francs.
6 lots de 200.000 francs.
90 lots de 100.000 francs.
90 lots de 50.000 francs.
900 lots de 20.000 francs.
1.500 lots de 10.000 francs.
1.500 lots de 5.000 francs.
1.500 lots de 2.000 francs.
15.000 lots de 220 francs.
150.000 lots de 110 francs.

Le nombre des billets est fixé à 1.500.000.

⁂

Le tirage de la tranche des « Arts Ménagers » de la Loterie Nationale (première tranche 1939) aura lieu à Paris, Vendredi 3 Février, à 21 heures.

⁂

Les dixièmes de billets de la Banque de la Bourse et de l'Union Fédérale des Mutilés et Anciens Combattants sont en vente à la Librairie Lieutier.

EDITORIAL

Sécurité d'abord !

La sage politique financière que M. Paul Reynaud a défendu avec un tranquille courage commence à porter ses fruits ; l'emprunt des chemins de fer français rencontre en Suisse un accueil des plus favorables, cependant que le pays dont une partie s'était dressée contre les décrets-lois, comprend aujourd'hui, que notre grand argentier en arrêtant la course à l'abîme et en ayant l'audace de braver l'impopularité a rendu à la France un service que seule l'histoire pourra apprécier à sa juste valeur.

Dans le même temps, au Quai d'Orsay, Georges Bonnet, malgré les cabales et les campagnes maintient la ligne de conduite de sa politique étrangère dont il a, à maintes reprises, fixé les grandes lignes, la première étant constituée par l'union franco-britannique dernier gage de la paix de l'Europe. Certes, durant ces dernières semaines, et plus particulièrement à la suite de l'enquête impartiale que firent huit parlementaires français en Espagne, un mouvement est né dans notre pays tendant à la « reconsidération » de la politique de non-intervention. Sur ce point M. Georges Bonnet a fait remarquer que la France devait demeurer en plein accord avec Londres, et que la rupture de la non-intervention nous amènerait fatalement à une intervention armée, donc à la guerre tout court. Mais, est-ce cela que demandent les Républicains d'Espagne ? Ils n'exigent pas tant de la France, ils voudraient simplement qu'on ne laissat pas mourir de faim les centaines de milliers de femmes et d'enfants qui ont déjà tant souffert.

On peut dire aujourd'hui qu'une première aide leur a déjà été apportée ; mais il faut persévérer dans cette voie, en se disant que par ailleurs la bravoure des républicains espagnols tiendra longtemps encore en échec les formations motorisées italiennes, usant le Duce, dont les légions ne sauraient être comparées aux grenadiers de Napoléon. Et ceci nous amène à faire remarquer à ceux qui l'auraient oublié que la guerre d'Espagne fut le début de l'effondrement de l'Empire, et le Duce n'est pas Bonaparte !

Cependant, la situation européenne reste périlleuse. Ce n'est que le 30 Janvier que nous connaîtrons la pensée du Furher.

En attendant que s'instaure la vaste politique d'échanges économiques, prélude au désarmement, éloquemment préconisée à la tribune de la Chambre par notre éminent ami Paul Elbel, demandons à Paul Reynaud de poursuivre sa sage politique financière, à Georges Bonnet de maintenir envers et contre tous, une solide entente franco-britannique et enfin à Edouard Daladier, Ministre de la Défense Nationale, de songer qu'en Septembre dernier, notre quasi-mobilisation générale a fait apparaître de sérieuses déficiences auxquelles il faudrait parer au plus tôt et que, deux cent avions par mois en Mars, ce ne sera pas assez en face des 1.500 qui sortiront alors des usines de l'axe Rome-Berlin.

Nous persistons à penser et à écrire, comme l'a déclaré avec force Paul Reynaud à la tribune lors de la discussion du budget, que « Nous sommes en guerre ». Puisque cette affirmation courageuse est toujours criante de vérité, donnons au pays les avions qu'exige sa sécurité en décrétant la mobilisation industrielle.

© VILLE DE SISTERON

Chronique Sportive

41e FETE-ANNIVERSAIRE
DU SISTERON-VELO

A l'approche du Dimanche 5 Février une certaine émulation qui est de bon augure, se constate tous les jours parmi nos jeunes gens et nos jolies demoiselles qui ne négligent rien pour rehausser de leur présence la soirée dansante qu'offre notre Société Sportive « Sisteron-Vélo » à ses membres actifs et honoraires. Rien n'est négligé pour assurer un beau succès.

Sisteron-Vélo fête son 41e anniversaire. De tous temps nous lui avons fait confiance et nous constatons avec grand plaisir qu'aujourd'hui il est en pleine apogée grâce à une bonne administration et à ses équipes, foot-ball et basket-ball, qui comptent déjà, depuis le début de la saison de nombreuses victoires.

Il est donc juste que dans la soirée du 5 Février, membres actifs et honoraires, amis et sympathisants honorent de leur présence et le banquet et le bal.

L'orchestre « Printania-Jazz » ne néglige rien pour donner à ce bal un cachet artistique ; la salle des Variétés sera décorée à profusion et une buvette fonctionnera.

Nous donnons donc rendez-vous à tous pour célébrer comme il convient la 41e année d'existence du vaillant Sisteron-Vélo.

∴

La fête commencera par le banquet qui aura lieu le Samedi 4 Février, à l'Hôtel des Acacias, au prix de 30 francs.

Voici le menu :

Hors-d'œuvre
Langouste à l'Américaine
Civet de Lièvre
Cœurs d'Artichauts
Pintadons
Fromage — Fruits — Biscuits
Bombe Glacée
Cafè — Fine
Vin Rouge — Vin Blanc

∴

M. le Maire de Sisteron et d'autres personnalités Sisteronnaises apporteront leur appui moral à cette société en les encourageant de leur présence et de leurs vœux.

Les personnes désireures d'y assister sont priées de se faire inscrire au plus tôt à M. Chautard, trésorier de la Société.

PEDALE SISTERONNAISE

FETE DE LA MI-CAREME

Tout le public a encore en mémoire la célèbre fête de l'an passé où tous les records de costumes féériques ont été battus à Sisteron grâce à l'activité d'une société pleine d'allant. Aussi ne voulant pas rester sur ce triomphe et aller de l'avant, la Pédale avec tous ses dirigeants ont décidé d'organiser le Dimanche 19 Février un Grand Bal Masqué dans la Salle des Variétés, avec un grand concours de costumes et de danses modernes et anciennes.

A titre de renseignements indiquons aux personnes qui nous ont fait demander où trouver des costumes pour ce Bal, que nous les renseignerons au siège de la Pédale, Café Massin.

Nous reviendrons dans un prochain communiqué avec de plus amples détails, mais dès à présent, nous donnons rendez-vous pour le 19 Février, Salle des Variétés, à toute la jeunesse.

∴

Sous peu aura lieu une vente de Billets donnant droit au tirage d'une tombola. A ce sujet de nombreux lots sont offerts au siège. Des jeunes gens passeront parmi les commerçants pour solliciter leur offrande. D'avance, nous leur disons merci.

Perdu

Il a été perdu, le jour de la Fête de la Baume, un TROUSSEAU DE CLEFS. Prière de le rapporter au Bureau du Journal, contre récompense.

Le Coup du... Craché

Quand le « Tevere » nous adresse
Ses crachats, alors nous plaignons
Ces pauvres gens (quelle tristesse)
Qui, dans ce siècle de vitesse
En sont encore aux... postillons.

Qui sont d'ailleurs sans importance
Et qui n'atteignent pas la France,
Ces crachats étant de ceux-là
Qui toujours retombent dans la
Bouche de celui qui les lance.

A ces goujats pétant d'orgueil
Pour mettre les choses au point,
Nous saurons *qu'ils n'en doutent point*
S'il le faut leur cracher dans l'œil,
Puis l'essuyer d'un coup de poing.

Tout pour la Paix. C'est notre avis.
Nous ne cherchons que des amis
Mais quand de tristes imbéciles
Afin d'expectorer leur bile
Sur nous crachent on les vomit.

Mais ne prenons pas au sérieux
Tout ce qu'on bavé ces Messieurs
Qui doivent pour nous défier
Dissimuler en leur cervelle
Encor des injures nouvelles.
Ils sont tellement... crachotiers.

∴

Potins et... Camérages

Natan

Les studios sont en émoi
Et mon nom est mis en vedette
C'est une erreur, je le répète,
Le coupable ce n'est pas moi !

C'est, ce détail est accablant,
Un nommé Cerf, et tout s'éclaire.
Lui seul pouvant, en cette affaire,
Se transformer en... Cerf-Volant.

Cerf

Natan me tape sur les nerfs.
Tout ses griefs sont imaginaires.
Il apprendra que je suis Cerf
Et non pas un... Bouc émissaire.

Je vais rentrer dans les décors.
Mon innocence je la clame,
Je la crie et je la proclame,
Je la sonne de mes... dix cors.

Un Lecteur

Lequel de ces deux paroissiens
Est un bluffeur, je n'en sais rien.
Mais tout de même, je sais bien
Que c'est là le premier chapitre
D'un film que l'on projettera
Cette année. Il aura pour titre
« Mystères de la Caméra ».

André TERRAT.

Sur le "Lambeth-Walk"

Sur un rythme effarant
Regardez les tournant.
On dirait des épileptiques
Ou bien des atteints de coliques.
Ils tournent comme des moutons,
Sur un air farci de flons-flons,
Et tout le monde en bade d'aise
Tous, même l'aristo française.
C'est à qui poussera le cri
Terminant la cacophonie.
On dirait des singes hurlants
Quand, en chœur, ils poussent ces brams !

A l'étranger on apprécie
Très vivement la fantaisie
De ce Lambeth-Walk exporté
Et c'est à qui criera : Ohé !

En Allemagne on l'interdit
Et le grave Hitler a dit :
Que l'Allemand est trop sage
Pour faire ainsi tant de tapage
Autorisant le pas de l'oie
Il laisse aux seuls Français, ma foi
Le privilège de la danse.

Continuons donc en cadence
A glapir, tourner et danser.
Vive le Lambeth-Walk, en France
Et zut et zut pour l'étranger !

Un Danseur Mondain.

Chronique Locale et Régionale

SISTERON

Société de Secours Mutuels. — Les membres de la Société de Secours Mutuels hommes, sont informés que l'Assemblée Générale est fixée au Dimanche 5 Février prochain. Les personnes désireuses d'appartenir à cette société philanthropique peuvent s'adresser à nous ou encore à M. Donzion, Président, ou à tout autre membre de la Société.

BAL. — Dimanche 29 Janvier 1939 aura lieu Salle de la Potinière, une matinée dansante avec le concours de l'orchestre « Musette-Orkestra ». Entrée : 3 francs.

A LA BAUME

Un message du Maire de la Baume:

« Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, qui avez participé au succès de notre fête, ainsi que nos dévoués « Touristes des Alpes », je vous dis Merci ! »

J. BONTOUX.

N.-B. — Le tirage de la distribution des cadeaux aura lieu Dimanche à 15 heures à la Maison Commune.

J. B.

Variétés-Théâtre. — Nous apprenons avec plaisir la venue à Sisteron pour le 14 Février prochain, de la troupe Norville qui vient jouer sur la scène des Variétés *Le Barbier de Séville*, de Beaumarchais avec pour lever de rideau *Les Jurons de Cadillac*. Rappelons pour mémoire que la troupe Norville est celle qui joua dernièrement sur la même scène les *Précieuses Ridicules* qui obtint un si vif succès.

Nous en reparlerons dans notre prochain numéro.

Dans les P. T. T. — Parmi les distinctions accordées au personnel des P. T. T. nous relevons avec plaisir le nom de M. Désiré Figuière chef d'équipe téléphonique dans notre ville qui obtient la Médaille d'Honneur des P. T. T. Nous l'en félicitons sincèrement.

Mlle Reine MARGAILLAN

Sage-Femme de 1re Classe
Nouveau Régime
Diplômée de la Faculté de Médecine de Marseille

13, rue de l'Horloge (*maison Bellier*)
SISTERON — (Basses-Alpes)
— Téléphone 171 —

Canal de Sisteron. — Dimanche 29 courant à 14 heures, dans une salle de la Mairie, aura lieu la réunion générale de cette association.

Objet : Compte rendu moral et financier et renouvellement de deux membres syndics.

La Commission Syndicale ose espérer que les arrosants s'y rendront en plus grand nombre que les années précédentes, voire même la presque totalité.

Le Directeur : ARNAUD.

Pharmacie de Garde. — Demain Dimanche, Pharmacie Bœuf, rue Droite.

CABINET DENTAIRE

A. SILVY

CHIRURGIEN-DENTISTE
13, Rue de Provence — SISTERON
Cabinet ouvert tous les jours

Cabinet Dentaire
A. LACOTE
Chirurgien-Dentiste
de la Faculté de Médecine de Lyon
65, Rue Droite
face à la Société Générale
— SISTERON —

CONSULTATIONS :
VENDREDI matin
de 8 à 11 heures
JEUDI et SAMEDI
toute la journée
et les Jours de Foire

Avis aux Etrangers. — L'attention des étrangers se trouvant actuellement en France est appelée sur les dispositions du Décret du 12 Novembre 1938 qui a créé une carte d'identité spéciale pour les commerçants étrangers — jusqu'ici rangés dans la catégorie des « non travailleurs » — et qui a interdit, sous peine de sanctions pénales, l'exercice de toute profession commerciale ou industrielle à ceux qui ne sont pas munis de cette carte.

Il est recommandé aux intéressés, dans leur propre intérêt, de ne pas établir un commerce ou une industrie et, à cet effet, de ne pas passer de bail, ni de prendre des engagements quels qu'ils soient, avant d'être en possession de cette carte.

Tous les étrangers régulièrement installés en qualité de « commerçants » ou « industriels » — c'est-à-dire inscrits au registre du Commerce et titulaires de cartes d'identité de « non travailleurs », à validité normale (trois ans), portant à la rubrique « Profession » l'indiquation de leur qualité — sont invités à se présenter immédiatement dans les Bureaux de la Préfecture où ils seront mis en possession de cartes de commerçants provisoires.

Ces cartes, délivrées gratuitement régulariseront leur situation au regard de la nouvelle législation en attendant la remise des « cartes de commerçants » définitives.

AVIS. — Les bénéficiaires de l'encouragement National aux Familles Nombreuses sont priés de vouloir bien se présenter chez M. le Percepteur, avant le 30 Janvier dernier délai.

Société du Sou des Ecoles Laïques. — Les cartes de 1939 vont être mises en recouvrement. Etant donné le but de cette œuvre éminemment sociale et philanthropique le Comité est convaincu que le meilleur accueil sera réservé à ces cartes représentant une cotisation de cinq francs, bien inférieure aux cotisations payées aux autres groupements. D'avance merci à tous.

Depuis le début de l'hiver, il a été distribué 15 tabliers ; 3 culottes de velours ; 6 tricots ; 85 paires de chaussettes ; 25 paires de bas ; 6 chandails et 50 mètres d'étoffe pour chemises.

Villa Signavoux

Appartements à louer
Meublés ou non Meublés

Ecole Polytechnique. — La Préfecture des Basses-Alpes, communique l'information suivante :

Les candidats au concours d'admission à l'Ecole Polytechnique en 1939, sont informés qu'ils doivent se faire inscrire le 1er Avril 1939, au plus tard, à la Préfecture du département où ils étudient. Nulle inscription ne sera admise après cette époque.

Ils pourront, s'ils le désirent, prendre connaissance à la Préfecture et dans les Sous-Préfectures des instructions concernant les conditions à remplir à cet effet.

Carnet Rose. — Nous apprenons avec plaisir l'heureuse venue au monde du petit Didier, fils de Madame et Monsieur René Hollard, Chef de Cabinet du Préfet des Basses-Alpes, auxquels nous présentons nos félicitations et nos meilleurs vœux.

AVIS. — *Commission du retrait du Permis de conduire.* — Après avis de la Commission, le Préfet du département des Basses-Alpes a pris, par arrêté, les sanctions suivantes :

1 suspension de 8 jours
5 id. 15 jours
1 id. 21 jours
2 id. 1 mois
2 id. 2 mois
1 id. 6 mois
3 annulations
1 Retard de 6 mois à l'examen du permis de conduire.
1 Retard de 2 ans à l'examen du permis de conduire.

Prochainement : au Casino-Cinéma
BLANCHE NEIGE

Elections à la Chambre d'Agriculture des Basses-Alpes. — Afin de renseigner d'une façon complète le monde rural, nous rappellerons encore une fois que les Chambres départementales d'agriculture ont été instituées en France par la loi du 3 Janvier 1924. Elles sont, auprès des Pouvoirs Publics, les organes consultatifs et professionnels des intérêts agricoles de leur circonscription. Elles sont composées : 1° de membres élus au scrutin de liste, par arrondissement, à raison de 4 par arrondissement ou circonscription électorale ; 2° de délégués, désignés au scrutin de liste, à raison de 1 par arrondissement au circonscription électorale, par les associations et syndicats agricoles régulièrement constitués et existant depuis au moins 5 ans.

Un arrêté préfectoral en date du 14 Décembre 1938 affiché dans toutes les Mairies des anciens arrondissements de Barcelonnette, Castellane et Sisteron, rappelle les dispositions légales, conformément auxquelles doivent se dérouler les opérations électorales et fixe la date du 5 Février 1939 pour le 1er tour du scrutin et au Dimanche 12 pour le 2e tour (s'il y a lieu) lesdites élections pour les membres élus au scrutin de liste par arrondissement.

Ces élections ont, pour les agriculteurs des Basses-Alpes, une importance très grande et il convient d'engager très vivement les électeurs à accomplir leur devoir électoral.

Peuvent et doivent voter les agriculteurs (propriétaires, fermiers, métayers, ouvriers agricoles, femmes chefs d'exploitation, etc...) inscrits aux listes électorales communales closes le 1er Juillet 1938.

Le premier devoir des agriculteurs soucieux de la défense de leurs intérêts professionnels est de voter aux élections aux Chambres d'Agriculture.

Les agriculteurs bas-alpins comprendront leurs intérêts et leur devoir.

Ils recevront ces jours-ci par les soins de leurs Mairies respectives des cartes d'électeurs ; ils trouveront dans tous les bureaux de vote des bulletins imprimés au nom des candidats. Enfin, les opérations électorales auront lieu dans toutes les communes et communes rurales divisées en sections de vote, aux lieux et locaux des élections ordinaires.

© VILLE DE SISTERON

Office des Combattants, Victimes de Guerre et Pupilles de la Nation. — Des informations ont paru dans certains journaux, signalant aux Anciens Combattants que le Conseil d'Etat avait annulé deux décrets-lois du 14 Avril 1934, l'un tendant à la révision des conditions d'attribution de la Carte du Combattant et à la révision des pensions abusives, l'autre concernant le service de la retraite du Combattant.

Aucune modification n'est encore, à la date de ce jour, intervenue à la règlementation concernant les conditions d'attribution de la Carte du Combattant.

Les seuls travaux effectués sont ceux confiés à la commission Interministérielle siégeant au Ministère des Anciens Combattants et Pensionnés, dont les conclusions doivent, après avis de l'office National, être soumises à l'examen des départements ministériels intéressés.

Les décisions qui interviendront seront notifiées aux organismes administratifs qualifiés et recevront, en temps utile, toute la publicité nécessaire.

Jusqu'alors, donc, les anciens militaires auxquels la qualité de combattant a été refusée en application du décret du 1er Juillet 1930 et qui ne peuvent justifier d'aucun fait nouveau, n'ont pas à se mettre en instance.

Il est rappelé que pour être éclairés exactement sur leurs droits, il suffit aux intéressés de s'adresser à l'Office Départemental des Mutilés Combattants, Victimes de la Guerre et Pupilles de la Nation, dont le siège est à la Préfecture, placé sous l'autorité du Préfet.

AVIS. — AGRICULTEURS ne tardez pas à vous mettre en règle pour Allocations Familiales, pour Assurances Sociales, pour Congés Payés si vous avez occupé des salariés durant le trimestre écoulé.

N'oubliez pas qu'un retard, même minime, peut vous occasionner des ennuis et même des dommages-intérêts.

N'oubliez pas que les pères de famille attendent avec impatience les Allocations qui leur sont dûees. Hâtez-vous donc de faire à votre caisse de Compensation les déclarations trimestrielles obligatoires, même « néant » si tel est votre cas. Parfois, des erreurs postales égarent certains envois d'imprimés (le cas vient de se produire actuellement pour une Caisse dont tout un département a été privé de la distribution de ses imprimés) n'hésitez pas à faire votre déclaration sur un papier quelconque, sur le modèle le plus rapproché du modèle employé habituellement; au besoin même, n'hésitez pas à user des imprimés d'une autre Caisse, comme vous le faites bien souvent en Assurances Sociales.

N'oubliez pas que pour toutes les lois sociales, il n'y a aucun monopole en faveur d'une seule Caisse. Jusqu'à présent les agriculteurs ont encroe le libre choix d'adhérer à la Caisse qui leur convient le mieux; dans chaque département l'agriculteur a ainsi le choix entre au moins 2 Caisses, parfois davantage.

Enfin n'hésitez pas à écrire à l'Union des Syndicats Agricoles des Alpes et Provence, 15, Rue Edmond Rostand, qui renseigne gratuitement (timbre réponse) sur toutes les questions professionnelles.

Office Départemental de la main-d'œuvre. — Avis relatif à la consultation des organisations patronales et ouvrières en vue de l'élaboration et de la révision de décrets fixant, en application de l'article 2 de la loi du 10 Août 1932, la proportion de travailleurs étrangers pouvant être employés dans les industries privées de diverses professions.

Le Ministre du Travail a été saisi de demandent tendant :

A la révision des dispositions du Décret du 5 Avril 1935, limitant l'emploi de la main-d'œuvre étrangère dans les entreprises du bâtiment et des travaux publics dans le département des Basses-Alpes.

Il est demandé un relèvement des pourcentages prévus, pour les travaux exécutés à plus de 1.400 mètres d'altitude.

Les organisations patronales et ouvrières intéressées sont priées, conformément à l'article 2 (paragraphe 4) de la loi du 10 Août 1932, de faire parvenir leur avis :

1° Sur l'opportunité de l'élaboration et de la révision des décrets précités ;

2° Sur la proportion des travailleurs étrangers à prévoir dans les nouveaux décrets.

Les organisations patronales et ouvrières intéressées devront donner leur avis dans le délai d'un mois.

Leurs communications devront être adressées au Ministère du Travail (Direction du Travail), 127 Rue de Grenelle, Paris (7e) ; (inutile d'affranchir.)

D'autre part ces organisations devront faire connaître à M. le Préfet des Basses-Alpes (service de la main-d'œuvre) avant le 20 Février, si elles désirent être entendues par la Commission Administrative de l'Office Départemental de Placement.

VARIETES-CINEMA

Cette Semaine :

Danielle DARRIEUX, John LODER dans

KATIA

(LE DEMON BLEU)

avec Aimé CLARIOND
Thérèse DORNY et AIMOS

En Première Partie :

Guet-Apens

Aux Actualités :
Le Président DALADIER en Corse

La Semaine Prochaine :
MIARKA LA FILLE A L'OURSE
d'après l'œuvre de Jean Richepin

Prochainement sur scène
LE BARBIER DE SEVILLE

A vendre

POUR RAISON DE SANTE
FONDS DE COMMERCE DE

Café-Hôtel

bien achalandé. Affaire avantageuse sur Route Nationale.

S'adresser à Me BUES, Notaire à SISTERON.

POUR VOS TIMBRES
en CAOUTCHOUC, en CUIVRE, et DATEURS
adressez-vous à la
Librairie LIEUTIER — SISTERON

ETAT-CIVIL

du 20 au 27 Janvier

DÉCÉS

Béatrix Eugénie Marie Testanière, veuve Gabert, 68 ans, Rue Notre-Dame. — Appolon Andine, 73 ans, quartier des Plantiers.

NAISSANCES
PUBLICATION DE MARIAGES
MARIAGES

Néant.

REMERCIEMENTS

Madame Veuve ANDINE ;

Les Familles Joseph ANDINE et Marcel ANDINE de Sisteron ; BESAUDUN, de Gap ; BOUCHER, de Lunéville; Dellacaze Marie, en religion, sœur Marie-Madeleine à Gap; MAYOL, de Bayons ; dans l'impossibilité de répondre individuellement aux nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion du décès de Monsieur

Appolon ANDINE

Entrepreneur de Travaux Publics

prient tous les parents, amis et connaissances de bien vouloir trouver ici leurs plus sincères remerciements.

CABINET F. COMMARMOND
Docteur en Droit
DIGNE (Basses-Alpes)

Constitution de Société

Suivant acte sous seings privés en date du dix-neuf Janvier mil neuf cent trente neuf, enregistré à SISTERON le même jour, folio 19, numéro 138, les soussignés :

1° Monsieur GACHET François,

2° Et ses deux fils, Monsieur GACHET Georges Louis François et Monsieur GACHET Louis Maurice Alphonse.

Tous trois négociants, demeurant, 35 Rue Droite, à SISTERON.

Ont formé entre eux une société à responsabilité limitée pour l'exploitation d'un établissement commercial de Quincaillerie, Appareillage Electrique, Armes, Articles de Chasse, etc... et toutes opérations commerciales et industrielles, mobilières et immobilières s'y rapportant même accessoirement.

La dénomination de la Société est

Etablissements GACHET Père et Fils

La durée de la société est fixée à trente années à compter du Premier Janvier mil neuf cent trente neuf. Toutefois chaque associé a le droit d'y mettre fin tous les cinq ans en prévenant six mois d'avance par lettre recommandée.

Le siège de la Société est fixé à SISTERON, Rue Droite, numéro 35.

Le capital social est fixé à cent mille francs, divisé en cent parts de mille francs chacune, dont soixante-dix parts ont été attribuées à Monsieur GACHET François, quinze parts à Monsieur GACHET Georges Louis François, et également quinze parts à Monsieur GACHET Louis Maurice Alphonse, en rémunération des apports ci-après indiqués.

Messieurs GACHET François, GACHET Georges Louis François, et GACHET Louis Maurice Alphonse ont apporté le fonds de commerce de quincaillerie et accessoires, qu'ils exploitaient en commun, 35 Rue Droite, à SISTERON, comprenant :

1° La clientèle, l'achalandage et l'enseigne évalués à la somme de francs . .	5.000
2° Le mobilier et le matériel d'exploitation évalués à la somme de francs . .	11.000
3° Une voiture automobile, marque « Renault » évaluée à la somme de francs . .	9.000
4° Et les marchandises existant en magasin, évaluées à la somme de francs . .	75.000
Total francs . .	100.000

Monsieur GACHET Georges Louis François et Monsieur GACHET Louis Maurice Alphonse ont été nommés gérants pour toute la durée de la Société avec les pouvoirs les plus étendus. Toutefois ils ne peuvent conclure aucun emprunt, aliéner, échanger, hypothéquer les immeubles pouvant appartenir à la Société que d'un commun accord avec tous les associés.

Il a été stipulé que la Société ne serait pas dissoute en cas de décès d'un associé et qu'elle continuerait entre ses héritiers et représentants.

Deux exemplaires de l'acte constitutif de société ont été déposés au greffe du Tribunal Civil de DIGNE faisant fonctions de Tribunal de Commerce, le vingt-quatre Janvier mil neut cent trente neuf.

Les déclarations de créances par tout créancier des apporteurs, en vertu de l'article 7 de la loi du dix-sept Mars mil neuf cent neuf, doivent être faites au greffe du Tribunal Civil de DIGNE, faisant fonctions de Tribunal de Commerce, au plus tard dans la quinzaîne de la présente insertion.

Pour extrait :
L'un des Gérants :
GACHET Georges Louis François.

INTERLUDE - *Superhétérodyne à 6 lampes multiples doté de la nouvelle technique ondes courtes Philips. Réglage automatique par radio-clavier à 8 touches. Montage à contre-réaction extrêmement musical.*

En deux secondes, le radio-clavier Philips vous donne la station choisie. Pas seulement une fois et par hasard... non, deux cents, cinq cents fois, avec la même exactitude, la même précision. Demandez une démonstration du radio-clavier Philips... c'est une nouveauté radiophonique qui vous "emballera".

PHILIPS

C. Fiastre & M. Scala

DISTRIBUTEURS OFFICIELS « PHILIPS » STATION SERVICE
6, Rue de Provence — SISTERON
Téléphones 101 et 3 R. C. Digne 997

CASINO-CINEMA

ACTUALITES — Le voyage en Corse de M. Daladier
SOUS LES PONTS DE NEW-YORK — Comédie dramatique
Gary GRANT et Katherine HEPBURN dans

L'IMPOSSIBLE M. BEBE

Une cure bienfaisante de rire — Une fantaisie pleine de verve et d'esprit

La Semaine Prochaine : Annie DUCAUX, Roger DUCHESNE dans
PRISON SANS BARREAUX

MACHINES A ECRIRE
Olympia
la machine la plus appréciée
Vente — Echange — Réparations
Pour tous
Renseignements et Démonstrations
(sans engagement)
S'adresser à
l'Imprimerie - Librairie
M. PASCAL - LIEUTIER
25, Rue Droite, SISTERON, Tél. 1.48

Connaissances Utiles

On prévient et on arrête les complications pulmonaires qui surviennent après la bronchite, la pleurésie, en faisant usage de la Poudre Louis Legras qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900.

C'est, en effet, le meilleur remède contre l'asthme, le catarrhe, l'oppression, l'expectoration exagérée et la toux de la bronchite chronique. Elle soulage instantanément et guérit progressivement. — Prix de la boite 6 fr. 15 (impôt compris) dans toutes les pharmacies.

à vendre

Automobile Simca Cinq, type luxe.
S'adresser au Bureau du Journal.

Agriculteurs !

Pensez dès maintenant AU VOYAGE que vous ferez quand vos travaux d'automne et d'hiver vous laisseront quelques loisirs.

Vous pourrez alors avec votre famille profiter du Billet de

Loisirs Agricoles

délivré du 1er Octobre au 31 Mars
40% DE REDUCTION
VALIDITE 31 JOURS
Ce billet est délivré sur présentation d'un Carnet Spécial d'Identité.
Renseignez-vous dans les gares

S. N. C. F.

Le Sérum Végétal

DE VERGONS
extraits physiologiques
de plantes fraîches
NE GUERIT PAS TOUT...
MAIS IL GUERIT :
L'Eczéma — Psoriasis — Dartres
Herpès — Boutons — Furoncles
Démangeaisons — Impétigo
Prurigo — Ulcères variqueux

Pharmacie Phytothérapique
5, Rue de la République — NICE

© VILLE DE SISTERON

Banque Nationale
pour le Commerce et l'Industrie

Soc. Anon. au Capital de 175.000.000 entièrement versés
SIÈGE SOCIAL : 16, Boulevard des Italiens, PARIS
R. C. Seine 251.988 B

Anciennement "Banque des Alpes"

Succursale à GAP
12, Rue Carnot
Tél. 0.15 et 197

Agence à SISTERON
Rue de Provence — Téléphone 28.

TOUTES OPERATIONS DE BANQUE ET DE BOURSE
PAIEMENT DE COUPONS FRANÇAIS ET ETRANGERS
SOUSCRIPTION SANS FRAIS AUX EMISSIONS
LOCATION DE COFFRES-FORTS
800 Succursales, Agences, Bureaux en FRANCE

99 FEMMES sur 100

Souffrent des Nerfs, de l'Estomac ou de Maladies intérieures. Chez la Femme, en effet, la circulation du sang joue un rôle considérable, et quand, pour une raison quelconque, le sang n'a plus son cours normal, tout l'organisme se détraque, et il en découle de nombreux malaises et parfois des maladies graves. C'est pourquoi nous ne saurions trop recommander à toutes les Femmes de faire une cure avec la

JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY

dès qu'elles éprouvent le moindre trouble de la Menstruation ou un malaise quelconque.

Elle leur évitera une foule d'infirmités et fera disparaître sûrement les *Maladies intérieures de la Femme*, Métrites, Fibromes, Hémorragies, Pertes blanches, Règles irrégulières et douloureuses, Suites de Couches, Migraines, Névralgies, Maladies du *Retour d'Age*, des Nerfs et de l'Estomac, Troubles de la *Circulation* : Congestions, Vertiges, Etourdissements, Varices, Hémorroïdes, Phlébites, Faiblesse, Neurasthénie, etc.

La JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY, préparée aux Laboratoires Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les pharmacies.

M. 11

Bien exiger la véritable JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et en rouge la signature

AUCUN AUTRE PRODUIT NE PEUT LA REMPLACER

Une manifestation monstre
100 heures de défilé

C'est ce qu'on verrait s'il prenait fantaisie aux **2.000.000 gagnants** de se diriger tous ensemble vers le Pavillon de Flore, après le tirage **d'une seule tranche** de la

LOTERIE NATIONALE
Tentez donc votre chance!

Pour vendre ou acheter

FONDS DE COMMERCE
IMMEUBLES - VILLAS
PROPRIÉTÉS - TERRAINS ETC

S'adresser en confiance à

l'AGENCE GENERALE des ALPES
R. GIRARD
53, Rue Carnot — GAP
Téléphone 1.10

NOUVELLE ENCRE
J. GARDOT, DIJON

ENCRES
COLLES
CIRES

la Meilleure des Encres

En vente à la Librairie LIEUTIER

Vous trouverez à l'

IMPRIMERIE-PAPETERIE-LIBRAIRIE
M. Pascal-Lieutier

25, Rue Droite — SISTERON - Tél. 1.48

ous les Imprimés
ous les Timbres en Caoutchouc
ous les Livres
outes les Fournitures Scolaires

Service Régulier
Sisteron - Digne - Nice

HORAIRE :

Sisteron	(*Départ*)	7 h 15	Nice	(*Départ*)	12 h
Digne		8 h	Antibes		12 h 30
Saint-André		9 h	Cannes		13 h
Castellane		9 h 30	Grasse		13 h 30
Saint-Vallier		11 h 15	Saint-Vallier		13 h 45
Grasse		11 h 30	Castellane		15 h 30
Cannes		12 h	Saint-André		16 h
Antibes		12 h 15	Digne		17 h 15
Nice	(*Arrivée*)	12 h 45	Sisteron	(*Arrivée*)	18 h

Correspondance pour : VEYNES, GAP, BRIANÇON

Départ de Sisteron :
Bureau de Taxis, J. GALVEZ, 12, Rue de Provence — Téléphone 2
Départ de Nice : Gare Municipale d'Autobus.

SYPHILIS Guérison assurée par le **TREPARGYL** seule méthode interne et rectale supprimant toutes piqûres. La boîte : **39f.60.** Le traitement complet : **118** fr. *Toutes Pharmacies*, ou à défaut **Labo. LACROIX**, rue Bretagne, ASNIERES-PARIS

REGLES douloureuses, interrompues, retardées et toutes suppressions pathologiques des époques, rétablies certainement par le **LYROL**, seule méthode interne et vaginale. La boîte : **39f.60.** Cure compl. **118** fr. *Toutes Phies* ou à défaut **Labo. LACROIX**, rue Bretagne, ASNIERES-PARIS

IMPUISSANCE guérie à tout âge et sans danger par **UGYL**, Traitement sérieux, le seul de ce genre prescrit par le Corps médical. Le flacon **39f.60.** Le trait. complet **118** fr. *Toutes Phies*, ou à défaut **Labo. LACROIX**, rue Bretagne, ASNIERES-PARIS

BLENNORRAGIE Écoulements, Filaments, Rétrécissements, Prostatite. — Guérison définitive par **UGEOL**, seule méthode interne et prostatique supprimant toutes interventions douloureuses et dangereuses. La boîte : **39f.60.** Le traitement complet : **118** fr. *Toutes Pharmacies*, ou à défaut **Labo. LACROIX**, rue Bretagne, ASNIERES-PARIS

Société Générale

Pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie en France
Société Anonyme Fondée en 1864 — Capital : 625 Millions

BUREAU DE SISTERON
Jours de Marchés et Foires
Toutes opérations de Banque et de Bourse
— *Avances aux Eleveurs* —

R. C. SEINE 64.462

Contes et Légendes de nos Alpes

par Emile ROUX-PARASSAC
de Sisteron

Préface d'Abel BONNARD
de l'Académie Française

C'est un beau livre, avec des pages savoureuses, d'autres intructives sur Sisteron et sur notre région.

Un beau volume de 300 pages.

—«»— prix : 15 frs. franco 17 frs.
en vente à la Librairie Lieutier.

Service Régulier par Autocars

SISTERON - DIGNE - SISTERON

P. BUES, SISTERON — *Télép.* 0.20
Sisteron, station :
Café du Commerce, Télép. 61.

Bureau à Digne : *Café des Sports*
Boulevard Gassendi, Tél. 0.86.

Sisteron (départ)	6 h. 45	13 h. 00
Peipin (gare)	6 h. 53	13 h. 08
Volonne	7 h. 03	13 h. 18
Château-Arnoux	7 h. 08	13 h. 22
Malijai	7 h. 20	13 h. 35
Les Grillons-M.	7 h. 30	13 h. 45
Digne (arrivée)	7 h. 45	14 h. 00
Digne (départ)	9 h. 00	17 h. 00
Les Grillons-M.	9 h. 15	17 h. 15
Malijai	9 h. 25	17 h. 25
Château-Arnoux	9 h. 37	17 h. 37
Volonne	9 h. 42	17 h. 42
Peipin (gare)	9 h. 52	17 h. 52
Sisteron (arrivée)	10 h. 00	18 h. 0o

Si vous voulez des pâtes alimentaires garanties pûres semoules de blés dûrs vous donnant satisfaction au point de vue goût et profit à la cuisson essayez

Les PATES DONZION

En vente dans les bonnes épiceries de la ville.

VIEUX JOURNAUX A VENDRE
S'adresser à l'Imprimerie Lieutier, Sisteron.

Que vous tiriez de la Terre profits ou agréments, vous êtes défendu et conseillé par

L'AGRICULTURE NOUVELLE

Ses fameux articles de défense paysanne font autorité depuis cinquante ans

SES PETITS CONSEILS (Réponses à nos lecteurs) vous tirent d'embarras

SES PETITES ANNONCES font vendre ou trouver tout ce que l'on veut

Vous avez besoin de

L'AGRICULTURE NOUVELLE
un peu chaque jour

Voir, dans le numéro de cette semaine, la liste des primes intéressantes offertes aux abonnés pendant quelques jours seulement.

Abonnements : FRANCE ET COLONIES, 26 francs par an
18, rue d'Enghien, PARIS

En vente partout :
LE NUMERO : 60 CENTIMES
Envoi franco d'un spécimen contre 0.60 en timbres

Pour le prochain tirage de la

LOTERIE NATIONALE
prenez votre chance!

COMMERÇANTS INDUSTRIELS

pour remédier à la crise
faites de la publicité dans

SISTERON-JOURNAL

Sisteron - Journal
est en vente

à MARSEILLE, chez M. LAFAY, kiosque 12, à la Canebière ;

à AIX, chez M. BERNARD, Journaux-Tabacs — Cours Mirabeau

et au Bureau du Journal, à
— — SISTERON — —

Fonctionnaires, Agents des Services Publics, en activité ou en retraite, assurez vos véhicules à moteur à « La garantie Mutuelle des Fonctionnaires et Employés de l'Etat et des Services Publics », entreprise privée régie par le décret-loi du 8 Août 1935.

Renseignements : F. Jauffret-Veyan, 17, Boulevard Dubouchage, Nice
L'été aux Mées et à Riez.

L'Imprimeur-Gérant : M. PASCAL-LIEUTIER, 25, Rue Droite, SISTERON.

Vu, pour la légalisation de la signature ci-contre. Le Maire :

© VILLE DE SISTERON